



Intervention en séance plénière du CESER du 15 octobre 2010

Avis sur le rapport d'auto saisine du CESER « Les jeunes en région Centre »

Algue VANMAELDERGEM

Madame la représentante de l'exécutif, Monsieur le Président, Messieurs les rapporteurs, chers collègues...

Je m'exprime au nom du groupe « associations et économie sociale et solidaire »

En avant propos, notre groupe souhaite saluer l'attention portée aux questions de jeunesse, du CESER par son autosaisine, ainsi que du Conseil régional, qui a fait des « jeunes » le cœur de plusieurs de ses politiques.

Cette préoccupation nous semble en effet répondre à une problématique centrale, en situation de crise, mais également à des inégalités constatées bien avant celle-ci. Il convient à présent d'approfondir ce travail, en lien avec la région et surtout, avec les jeunes eux-mêmes afin de répondre à leurs besoins, puis leurs attentes en région Centre, voire susciter des envies de s'y installer.

Introduction

Faut-il le rappeler, parmi les travailleurs pauvres, nombreux sont des jeunes....

La situation des jeunes générations est plus que jamais critique. Aux difficultés structurelles en matière de formation, d'emploi, de logement, d'autonomie financière, (etc....), sont venus se greffer les effets de la crise économique et sociale, qui a accentué les phénomènes de paupérisation et d'exclusion des jeunes.

Les difficultés d'accès à l'emploi s'aggravent (temps partiels subis, emplois précaires, contrats courts...), et les perspectives d'allongement de cette phase de transition se font jour. Pas étonnant dès lors que nombre de travailleurs pauvres soient des jeunes, cette fraction de la population demeurant particulièrement vulnérable. Fort de ce constat, nous aimerions nuancer l'avis proposé et son parti pris fataliste, en y apportant des compléments dans une logique constructive :

Nous souhaitons donc intervenir sur 3 points:

1. Accompagner pour l'orientation et l'information des jeunes les plus en difficulté : une priorité

Suite à ces constats globaux, qui touchent une grande partie de la jeunesse, nous voudrions attirer l'attention sur un nombre accru de jeunes, dans des situations plus que précaires...Or, nous n'avons aucune visibilité statistique concernant ces jeunes « hors cadres », pour lesquels des réponses adaptées sont pourtant nécessaires.

Nous voudrions insister sur l'importance d'un accompagnement à la construction d'un projet personnel et professionnel appuyée sur un parcours de formation. Pour être efficace, il doit s'inscrire dans la durée, dans le sens d'un suivi individualisé sur le moyen/long terme. Un travail nous paraît utile pour identifier les éventuels points de blocage et préjugés vécus par certains jeunes. Si pour la plupart, une simple information/orientation est suffisante, pour d'autres, ça ne l'est pas. Or, la plupart des

dispositifs d' A.I.O (Accueil Information Orientation) se limitent à ces aspects et ne sont prévus que dans des cadres institutionnalisés. Ils nous paraissent insuffisants (ex: conseillers d'orientation, professeurs, tuteurs) pour détecter et prendre en compte des situations plus difficiles. C'est actuellement une des faiblesses du système d'orientation, et de notre responsabilité collective que d'y remédier

Par ailleurs, on voit de nombreux jeunes débiter des formations sans aboutir, ou sans cohérence ni logique de parcours choisis. Si l'entrée en formation a du sens, elle n'en a pas pour autant dans toutes les situations.

Il s'agirait selon nous de viser prioritairement les jeunes les plus en difficulté, dans les politiques menées par le Conseil Régional, et pour lesquels peu de solutions existent. Nous nous félicitons donc de la priorité mise sur ces jeunes demandeurs d'emplois ou sans qualification (déclaration de la région des 24 et 25 juin 2010)

2. L'importance d'une formation citoyenne en complément de la formation initiale pour tous les jeunes

Le soutien à ce type de démarches nous paraît indispensable pour permettre aux jeunes d'acquérir et de s'approprier des savoirs transférables directement utilisables dans le monde professionnel (organisation, prise de parole en public, mise en œuvre de projets, actions de solidarités...). Cela permet en effet l'appropriation de savoirs fondamentaux, la construction et le développement d'un esprit critique, l'éveil à la vie publique, et favorise la curiosité culturelle. Promouvoir l'engagement citoyen des jeunes leur permettrait de mieux saisir les enjeux du débat démocratique afin d'y tenir toute leur place et de s'inscrire ainsi dans une démarche participative citoyenne.

La promotion de la citoyenneté, notamment au sein des lycées et des Centres de Formation des Apprentis (CFA) peut contribuer à cette éducation civique et citoyenne, en complément de la formation initiale dispensée (dans le cadre, par exemple, des expérimentations menées dans certains lycées) Étendre ce qui existe pour la formation des délégués dans les lycées, sous réserve d'adaptation, à tous les élèves, peut être une autre proposition intéressante.

L'engagement associatif est un thème peu abordé dans le rapport, c'est pourtant une préoccupation des jeunes de 16 à 25 ans, et une opportunité pour la jeunesse de construire un parcours d'engagements socialement structurant, d'autant que des carences sont constatées dans le renouvellement de la vie associative (les bénévoles). Il semble en conséquence opportun de favoriser pour les 16-25 l'engagement associatif en :

- développant des temps ou lieux dédiés à la "sensibilisation associative" au sein des établissements scolaires,
- facilitant le rapprochement et les partenariats entre secteur associatif et éducatif (Lycée comme Université),
- favorisant les possibilités d'engagement dans des activités socioculturelles, sociales, culturelles, créatives... (Ex: actions de médiation culturelle, accompagnement de projets européens ou de solidarité internationale...),
- suscitant des projets portés collectivement pour permettre aux jeunes de mieux se projeter individuellement...

A travers l'engagement associatif, les jeunes peuvent prendre des initiatives, acquérir des responsabilités, et le sens du collectif, agir dans un contexte inter-générationnel et contribuer à un projet d'intérêt général; d'autant que de telles actions peuvent rencontrer des demandes formulées par les chefs d'établissements. Tous les jeunes ayant vécu une expérience associative s'accordent à dire, qu'au delà de la responsabilisation, cette capitalisation d'expériences favorise et participe à la construction d'un parcours ou projet de vie, en leur offrant une large palette d'opportunités.

Cela permettrait en outre de créer des passerelles entre des champs d'intervention parfois hermétiques, d'acteurs qui œuvrent pourtant dans le même sens : l'Education, dans une vision de long terme. Toutes les initiatives ou soutien aux établissements et organismes œuvrant en ce sens nous paraissent essentielles pour toucher du doigt, dès le lycée ce qu'est « Faire société », « vivre ensemble »...

3. Sur la question de l'attractivité et du sentiment d'appartenance au territoire régional

L'attractivité du territoire ne peut s'apprécier à l'aune du seul aspect « sentiment d'appartenance » qui reposerait sur une politique de communication. Envisager de développer par la communication un « sentiment d'appartenance » n'est il pas réducteur ? Pour notre groupe, elle ne peut se vivre qu'à travers la diversité et l'éclectisme des propositions sur le territoire, notamment en matière culturelle, sociale et de loisirs.

Dans ce champs, il nous semble que c'est avant tout une politique équilibrée entre 2 acceptions qui soit la plus pertinente :

- miser sur des pôles de renom régional voire national constitués par les grands pôles urbains, et
- compléter cette politique par un aménagement du territoire répondant aux attentes des populations : c'est à dire en favorisant le maintien d'un réseau de services complémentaires de proximité (culturels, sociaux, de loisirs, de sports..).

Conclusion

Optimistes quant aux capacités des jeunes à prendre des initiatives, innover, surprendre, nous sommes néanmoins inquiets par les situations vécues par plusieurs d'entre eux. Nous souhaitons donc un renforcement de la politique menée par le Conseil Régional en faveur des jeunes. Politique s'inscrivant dans le long terme et optant pour une approche globale qui replace au cœur de son action l'éducation à la citoyenneté (entendue au sens large), l'accompagnement social, l'orientation professionnelle et l'engagement des jeunes au service de l'Intérêt Général. La condition de l'efficacité d'une telle politique réside selon nous dans la mise en œuvre d'actions structurantes et inscrites dans la durée.

Le groupe votera l'avis avec les réserves qui viennent d'être évoquées.

Monsieur le Président, monsieur le vice-Président, Monsieur le rapporteur, chers collègues, ...

... Merci de votre attention.

Messieurs le Président, Monsieur le vice Président, Monsieur le rapporteur, chers collègues.